



PHOTO: REVUE NDC

M'aimes-tu ?

En cette année centenaire de l'Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre, je nous laisse interpeler par celui sur lequel Jésus a décidé de bâtir son Royaume : Pierre. Simple pêcheur de Galilée, il a fait preuve d'une grande foi comme vous, bienfaiteurs et bienfaitrices ! Avec sa réponse à Jésus, le reconnaissant comme étant le Christ et Fils du Dieu vivant (Matthieu 16,13), nous percevons le premier Pape qui aura le devoir de confirmer ses frères et sœurs dans notre foi.

À l'Heure de la passion, Pierre fut aussi celui qui renia par trois fois le Seigneur (Marc 14, 66-67). Le tout sera réparé par les trois : « je t'aime » à la question du Ressuscité : « m'aimes-tu ? » (Jean 21,15-19) Je suis toujours profondément rejoint dans mon cœur par cet épisode de l'Évangile. Chaque fois que je l'entends ou le proclame, tout mon être entre dans une émotion et une affection plus ardente pour Jésus. Et vous, bienfaiteurs et bienfaitrices, quelle est la réponse de votre cœur en vous rappelant la question toujours actuelle du Seigneur : « m'aimes-tu ? »

Admirez le pape François qui témoignait cette année de sa peine et de sa honte devant les erreurs du passé dans la mission auprès des Premières Nations, le pardon humblement demandé et voyons-y le Pierre d'aujourd'hui, parlant au nom de toute la barque missionnaire qui n'a jamais été parfaite. Écoutons surtout Jésus dans sa réponse aux « je t'aime » de Pierre : « prends soin de mes brebis ! » Prions que l'Église forme partout de bons pasteurs dans la relève sacerdotale qui prendra soin des frères et des sœurs blessés d'aujourd'hui. N'oublions pas que ce sont des pécheurs que le Seigneur continue d'appeler pour bâtir son Royaume, comme le furent Pierre et Paul devenus saints avec le temps, alors prions pour eux, sur le chemin de sainteté sacerdotale qui leur est proposé : de tout quitter pour le suivre ! (Marc 10, 28)

Je fais appel à vos dons en ce temps de rentrée dans les 800 séminaires alors que nous avons la joie d'accueillir de nombreux nouveaux candidats au ministère sacerdotal. Bien des évêques des jeunes églises disent qu'ils en enverraient plus, mais faute de moyens financiers pour les former, ils se limitent au choix de quelques-uns. Qui sait s'il



Des jeunes, fiers d'avoir répondu à l'appel.

n'y a pas de futurs saints curés d'Ars dans ceux qui ne sont pas choisis ? C'est le temps d'investir comme jamais dans la relève sacerdotale en reconnaissant que bon nombre de jeunes prêtres de ces églises nous arrivent de partout pour poursuivre ensemble l'évangélisation et la construction du Royaume !

Prêtres de demain a aussi grandement besoin d'intentions de messe que nous envoyons aux formateurs des séminaristes qui n'ont qu'une faible rémunération. Pensons offrir, en cet automne, à l'aube du mois de novembre, des offrandes de messe pour les défunts de nos familles et amis ! On peut toujours en offrir aussi pour toute intention personnelle ou en action de grâce, comme le mois d'octobre nous invite à l'exprimer.

Bonne réponse au Seigneur en répondant à nos appels aux dons pour soutenir une plus grande relève sacerdotale afin de prendre soin de notre humanité blessée, avec amour, humanité et sainteté.

Dieu vous bénisse, avec toute votre famille,



SOUVENIRS ET ANECDOTES D'UN VIEUX MISSIONNAIRE

Par Fr. René Mailloux, f.m.s.

Témoigner en action !

Le Frère Henri Vergès

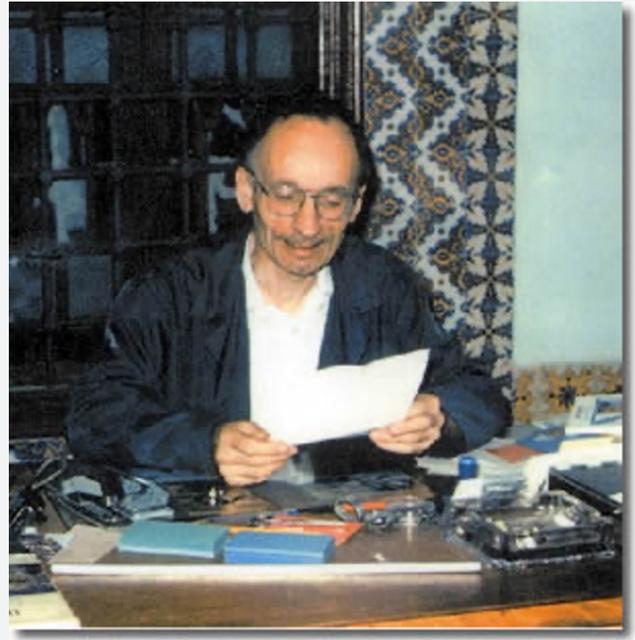
Depuis quelques mois, j'utilise comme soutien de ma prière, la biographie d'un de mes confrères maristes qui a été béatifié en Oran le 8 décembre 2018, en même temps que les 18 autres martyrs d'Algérie. (Parmi ces nouveaux Bienheureux, citons les moines de Tibhirine bien connus à cause du film qui a raconté leur calvaire.) Le frère Henri Vergès a été missionnaire d'une façon un peu particulière et je veux partager quelques réflexions avec vous.

Henri a vécu 25 ans en Algérie, un pays musulman dans lequel il était strictement défendu de faire tout prosélytisme. Comme il ne pouvait pas présenter à ses voisins un des quatre Évangiles de la Bible, il a décidé de leur présenter le cinquième Évangile, sa propre vie tellement évangélique qu'elle ne pouvait pas ne pas interpeler ceux au milieu desquels il vivait.

Il a été directeur d'une école secondaire catholique. L'État a décidé d'algérieniser toutes les écoles. Il a continué comme simple professeur. Après quelques années, son contrat ne fut pas renouvelé. Il s'engagea dans une bibliothèque pour les jeunes encore parrainés par l'Église. On permettait aux lycéens de consulter des ouvrages en rapport avec leur curriculum et on leur fournissait un lieu propice au travail personnel en silence ou en groupes.

Un matin, le 8 mai 1994, des hommes armés entrèrent dans la bibliothèque et tuèrent Henri et une religieuse, Marie Hélène qui travaillait aussi dans cette bibliothèque. Un autre frère était présent, mais à un autre niveau et on ne l'a pas trouvé. C'est lui qui nous a fourni un témoignage sur ce qui était arrivé.

Le nom d'Henri était déjà sur une liste de ceux qu'on voulait faire



disparaître. Depuis longtemps, la vie des missionnaires était mise à prix. Henri disait que ce danger de mort faisait partie de son contrat. Il était là pour témoigner, par sa vie, de ce cinquième Évangile. Il témoigna aussi par sa mort. Il avait appris l'arabe ; il lisait le Coran quotidiennement, en plus de la Bible ; il s'était fait de nombreux amis parmi les Algériens et vivait simplement toujours en essayant d'aider tous ceux qu'il pouvait. Il était un missionnaire acculturé. Il participait activement à un petit groupe de dialogue entre chrétiens et musulmans soufis.

Notre défi est d'être missionnaires sans parler du Christ. Témoigner en action et pratiquement jamais en parole. Dans notre pays déchristianisé, les prêcheurs sont habituellement ignorés, même souvent ridiculisés. Nous sommes obligés d'être missionnaires à la manière d'Henri. Ce n'est pas facile, mais c'est peut-être plus efficace que nos moyens traditionnels de vivre notre vocation religieuse et missionnaire. Prêchons ainsi avec le 5^e Évangile !

La *Barque de Pierre* est publiée par l'Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre (Prêtres de demain).

Directeur des publications : P. Yoland Ouellet, o.m.i.

Coordonnateur : Geoffrey Torres, d.p.

opspa@opmcanada.ca

Conseil d'administration des OPM : P. Jean-Claude Bergeron, m.s.a. (président), P. Yoland Ouellet, o.m.i. (secrétaire), S. Micheline Marcoux m.i.c., M. l'abbé Gilles Guimond, P. Jean-Marie Bilwala Kabesa, i.m.c.

ÉVÈNEMENT ANNUEL DE RECONNAISSANCE POUR LES PRÊTRES

PHOTO : OPM CANADA



Le 24 juin dernier, l'évènement organisé par Prêtres de demain (Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre) du Canada francophone eut lieu au Sanctuaire du Sacré-Cœur de Pointe-aux-Trembles (La Réparation). Mgr Martin Laliberté, p.m.é., évêque ponens des Œuvres pontificales missionnaires au Canada francophone, présidait cette célébration dédiée à la prière pour la sanctification des prêtres en la fête du Sacré-Cœur. Il s'agissait également d'une messe d'action de grâce pour le sacerdoce des prêtres et les jubilés d'ordinations de 2022.

UNE NOUVELLE COMMUNION

« La communauté est le fruit de notre capacité à considérer les intérêts des autres comme plus importants que les nôtres. »

PHOTO : <https://mweirdson.com>



Quand nous demandons à des personnes de l'argent pour renforcer ou développer l'œuvre du Royaume, nous les invitons aussi à une communion spirituelle. Demander de l'argent est une façon

d'inviter les gens à cette communion avec nous.

Comment la communion spirituelle se manifeste-t-elle concrètement ?

Lorsque la collecte de fonds vue comme un ministère nous appelle ensemble à la communion avec Dieu et les uns avec les autres, elle doit nous offrir la possibilité réelle de l'amitié et de la communauté. Les gens ont un tel besoin d'amitié et de communauté que la collecte de fonds doit construire une communauté.

Je me demande combien d'Églises et d'organisations charitables réalisent que la communauté est un des plus grands cadeaux qu'elles aient à offrir. Si nous demandons de l'argent, cela signifie que nous offrons une nouvelle amitié, une nouvelle fraternité, une nouvelle façon de se relier aux autres. Nous avons quelque chose à offrir – *l'amitié, la prière, la paix, l'amour, la fidélité, l'affection, le service de ceux qui sont dans le besoin* – et ces choses sont si importantes que les gens sont prêts à mettre leurs ressources à disposition pour les soutenir. *La collecte de fonds doit toujours viser à créer de nouvelles relations durables.* Je connais des gens dont la vie est centrée sur l'amitié qu'ils trouvent dans des Églises, des monastères,

des organisations de service et des communautés chrétiennes. Ces personnes rendent visite ou fournissent des services et c'est dans ce cadre qu'elles se sentent soutenues. Si elles ont de l'argent, elles en donneront, mais ce n'est pas l'important.

La communion spirituelle se révèle dans une nouvelle fécondité

C'est là que la nature radicale de la collecte de fonds vue comme un ministère devient claire. Dans la nouvelle communion, la productivité et le succès peuvent aussi résulter de la collecte de fonds. Mais ils ne sont que les sous-produits d'une énergie créative plus profonde, l'énergie de l'amour planté et entretenu dans la vie des gens dans notre relation à Jésus et à travers elle. Avec le bon environnement et des soins patients, ces graines peuvent donner une grande récolte : **« trente et soixante et cent pour un. »** (Mc 4, 20) Chaque fois que nous approchons des gens pour leur demander de l'argent, nous devons nous assurer que nous les invitons à cette vision de fécondité et à une vision fructueuse. Nous voulons qu'ils nous rejoignent afin qu'ensemble nous commençons à comprendre ce que veut dire Dieu quand il dit **« Soyez féconds »** (Gn 1, 28).

En nous appelant à un engagement plus profond dans notre ministère particulier, **la collecte de fonds aide à rendre visible le Royaume qui est déjà au milieu de nous.**

Henri Nouwen, SJ.

Le Christ nous envoie aider notre prochain. Telle est notre mission. Nous voulons laisser aux générations futures notre foi et nos valeurs en héritage en soutenant la formation de futurs prêtres.



Questions – Réponses sur les dons testamentaires

Nous nous sommes entretenus avec notre conseillère en dons planifiés afin de pouvoir répondre à des questionnements soulevés par bon nombre d'entre vous. Suivant une étude menée par l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés¹, il appert que certaines croyances sont présentes dans notre société au sujet des dons par testament dédiés à des organismes de bienfaisance. Voici les questions les plus fréquentes :

1. Doit-on déshériter sa famille et ses proches pour être en mesure de soutenir, par un don testamentaire, l'Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre ?

Réponse : Après vous être assuré du bien-être de vos héritiers, il est possible de prévoir un don dans son testament à l'Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre. Un petit pourcentage dédié à l'œuvre ou un montant, aussi minime soit-il feront une grande différence. Vous pouvez même prévoir que l'œuvre soit désignée comme votre héritier en substitut de l'un de vos proches advenant qu'il décède avant vous.

2. Y a-t-il un montant minimum obligatoire pour faire un don testamentaire dédié à l'Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre ?

Réponse : Non. Sachant que tout don est important, ce même principe s'applique au don par le biais de votre testament. La plupart des gens laissent en héritage un patrimoine composé d'actifs tels qu'un fonds de retraite, un immeuble, une maison, un chalet ou un condominium, quelques actifs placés, une assurance-vie, etc. Parlez-en à votre planificateur financier ou votre notaire. Vous pourriez constater les avantages de faire un don par testament afin de faire bénéficier votre succession d'un crédit pour don, équivalent à presque 50 % de la valeur du don.

3. Faire un don à notre œuvre dans son testament est-il complexe et irréversible ?

Réponse : Faire un don dans son testament est simple, il suffit même d'ajouter une simple clause à cet effet en prenant soin de bien indiquer le nom de l'organisme. Il faut savoir aussi qu'il est tout aussi simple de faire une modification à votre testament en tout temps, advenant un changement à votre situation familiale ou financière. Le mieux est d'en parler à un notaire ou un avocat qui saura vous guider.

4. Est-il nécessaire d'informer l'Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre de son intention de faire un don par testament ?

Réponse : Sachez que cette décision sera la vôtre, et qu'en aucun temps vous n'êtes tenu de dévoiler votre testament à quiconque. Il s'agit d'un document confidentiel. Faire un don dans son testament, c'est souvent l'occasion de contribuer à la mission d'un organisme comme l'Œuvre, par un don d'une valeur plus grande que vous ne le pourriez de votre vivant. L'Œuvre a à cœur de vous manifester toute sa reconnaissance et de vous rendre hommage, et ce, de votre vivant, pour un don qui se concrétisera plus tard, à votre décès. Cependant, nous respectons la volonté des donateurs qui désirent demeurer anonymes.

Merci de votre appui !

Pour en savoir plus, communiquez avec nous, et ce, sans engagement et en toute confidentialité, au **(514) 844-1929, poste 213** Mme Christine Massé ou par courriel : **donsplanifies@opmcanada.ca**.

1. Association canadienne des professionnels en dons planifiés, Volonté de faire, <https://www.volontedefaire.ca/5-mythes-communs-qui-font-obstacle-a-votre-volonte-de-faire/>

DONS PLANIFIÉS

Aidez-les à devenir les prêtres de demain

La planification d'un don représente d'abord et avant tout un geste de cœur.

RENTE DE BIENFAISANCE

En contrepartie d'un capital cédé à l'Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre (Prêtres de demain), vous bénéficierez d'une rente fixe jusqu'à la fin de votre vie. Vous recevrez dès l'année du don, un reçu pour fins d'impôt d'un minimum de 20% du capital cédé. À votre décès, le résiduel de la rente servira entièrement à la formation des futurs prêtres dans les pays les plus démunis.



PHOTO : OPM CANADA

CERTIFICAT DE DÉPÔT VOLONTAIRE

Vous pouvez prêter une somme d'argent pour un minimum de deux ans dont les intérêts générés seront attribués à la formation des séminaristes.

DON TESTAMENTAIRE

Le don testamentaire demeure l'une des façons les plus simples et les plus accessibles de planifier un don. Les avantages fiscaux qui découlent d'un don par testament peuvent réduire, d'une façon remarquable, les impôts à payer par la succession. Dans votre testament, vous pouvez prévoir qu'un montant d'argent soit

destiné à notre œuvre pour faire dire des messes à votre intention.

AUTRES DONS

Vous pouvez aussi aider par diverses façons telles que : don de police d'assurance vie, don de valeurs immobilières et don de titres admissibles.



PHOTO : STEFANO SPAZIANI

LE PAPE FRANÇOIS NOUS PARLE...

Convoqués à construire un monde fraternel

En tant que chrétiens, nous ne sommes pas seulement appelés, c'est-à-dire tous personnellement interpellés par une vocation, mais nous sommes aussi convoqués. Nous sommes comme les tesselles d'une mosaïque, déjà chacune si belles, mais ce n'est qu'ensemble que nous formons une image. Nous brillons, chacun et chacune, comme une étoile dans le cœur de Dieu et au firmament de l'univers, mais nous sommes appelés à former des constellations qui orientent et illuminent le chemin de l'humanité, à partir du contexte dans lequel nous vivons. C'est le mystère de l'Église : dans la convivialité des différences, elle est signe et instrument de ce à quoi l'humanité entière est appelée. C'est pourquoi l'Église doit devenir de plus en plus synodale : capable de marcher ensemble dans l'harmonie de la diversité, dans laquelle chacun a une contribution à apporter et peut participer activement.

Demandons au Seigneur d'envoyer de bons ouvriers pour travailler dans son champ et de multiplier les vocations à la vie consacrée.

Remercions le Seigneur parce qu'il continue à susciter dans l'Église des personnes qui, par amour pour lui, se consacrent à l'annonce de l'Évangile et au service de leurs frères et sœurs.

Rendons grâce pour les nouveaux prêtres.

(Prière du pape François)

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Nom officiel :

Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre

No. : 107640385RR0001

Responsable des dons planifiés :

Mme Christine Massé

Courriel: donsplanifies@opmcanada.ca

Tél. : 514 844-1929 poste 213

Sans frais : 1 866 844-1929

Télécopieur : 514 844-0382

PRÊTRES
DE DEMAIN
Prêtresdedemain.ca